

## Procès Verbal du troisième conseil d'école de l'année Vendredi 14 juin 2024

---

### Présents :

- **Mairie** : Mme MERIADEC (adjointe et élue à la jeunesse et aux affaires scolaires), M. LOIRAT (coordonnatrice service enfance-jeunesse), Mme GRANDGEORGE (coordonnatrice restauration)
- **RPE** : Mmes Mmes ANSELIN, JAHIER, MOUNIER, LELEUX, M. MALASSE, M. FERET
- **équipe enseignante** : Mmes CORMIER, NOBLET, CATHELINE, NORMAND et Mrs. CHEVALIER et AVRIL
- **DDEN** : M. MENARD

Excusés : M. BOURREL (IEN), Mme DENION, Mme NORMAND, Mme SIMON, Mme CHARTON

---

### 1. Partenariat municipal

- Vers la rédaction d'un nouveau PEDT (Plan Éducatif de Territoire). Anne-Soizic LOIRAT présente une rapide synthèse de la réunion de travail qui a réuni acteurs de la petite enfance, service Enfance-Jeunesse, enseignants (primaires et secondaires) et RPE : le travail du groupe précédent a été remarquable et souligné par les intervenants des Francas, organisme missionné pour en mener l'analyse, et l'élaboration. Des axes prioritaires ont été soumis aux élus qui émettront alors des préférences. Parmi les axes : citoyenneté, accompagnement des familles, prise en compte de la parole des enfants (CME notamment), enfance 10-17 ans. Les travaux sont en cours. Un travail qui permet d'ancrer le projet d'école dans une dynamique de territoire.
- Satisfaction de la communication directeur-élue aux affaires scolaires désormais régulière avec des RDV par trimestre pour suivre les dossiers de travaux, les perspectives budgétaires, les partenariats éventuels, les tensions éventuelles entre élèves sur les temps périscolaires, la gestion de la discipline et des sanctions sur les temps de restauration.
- travaux et investissements : RAS
- restauration scolaire : la mairie vient d'être récompensée pour son travail local à travers le label « Territoire engagé ». Bravo à Nathalie Grandgeorge qui suite et incarne ce beau projet. Présentation d'une vidéo descriptive des métiers de restauration collective, qui sera bientôt diffusée aux 6 classes.
- présentation du lotissement Jacqueline Auriol, jouxtant la cour, et dont les travaux sont désormais bien avancés. Les RPE ont tenu à interpeler la municipalité sur la violence de l'ouverture du chantier, absolument pas maîtrisée par le chef de projet : parking occupé, engins dangereux, passage d'élèves non sécurisés. Un chantier qui a suscité beaucoup d'émotions en cette fin d'année, et des maladroites réciproques, entre absence de présentation du projet aux équipes et aux RPE (sauf une réunion publique à destination des riverains, il y a un an), et échanges un peu musclés de la part des RPE. Beaucoup d'interrogations sur l'abattage des arbres, dans un contexte de végétalisation des écoles et de recherche de nature et d'ombre. 12 logements sortent actuellement de terre, dont des logements à étage côté école.

Conclusion : le service urbanisme veillera à communiquer en amont des chantiers pour présenter les enjeux, les rendus architecturaux, et anticiper les désagréments éventuels liés à ce genre de chantier, qui démarreront dans quelques temps sur le terrain stabilisé notamment.

Pas de désagréments notables pour le moment.

- Les travaux de construction du terrain de football synthétique, ainsi que le couloir d'athlétisme, devraient démarrer en cette fin juin, empiétant sur les actuels terrains de tennis, terrain de foot en herbe et terrain vague des Pellerinez. La question du chemin d'accès à l'espace Cassin depuis l'école est questionné. Pas de réponse au soir du conseil d'école.
- Aménagement de la cour : la municipalité va finalement adhérer au CAUE, organisme conseil. Les travaux de réflexion et de chiffrage pourront donc reprendre à la rentrée prochaine, dans un groupe de travail mêlant enseignants, service enfance-jeunesse, élus, services techniques et RPE.

## **2. Perspectives pour la prochaine rentrée / mesures de carte scolaire**

### ✓ La carte scolaire

Stabilité des effectifs, et même légère augmentation. Des livraisons échelonnées rue de la Paix (Clos Ubain) difficiles à anticiper. Des classes bien chargées et de nombreux cours doubles générés par les seuils réglementaires des classes de CP et CE1 à 24 élèves maximum.

### ✓ Effectifs par cohorte et hypothèses d'organisation des classes

L'équipe travaille depuis plusieurs semaines sur l'organisation pédagogique de la rentrée prochaine, en prenant en compte des critères propres, mais aussi des préconisations ministérielles (<24 en GS, CP et en CE1).

Ces critères recourent : souhaits des élèves eux-mêmes (3 prénoms chacun(e)), équilibre filles-garçons, hétérogénéité, profils des élèves, suivis AESH...

Arrivée de 23 CP / 33 CE1 / 29 CE2 / 32 CM1 et 30 CM2, soit 147 élèves au total

A l'heure actuelle, voici ce qui pourrait être mis en place :

CP	CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2	CM1-CM2	total
23	24	9 + 15 = 24	14 + 10 = 24	11 + 15 = 26	11 + 15 = 26	147

Par prudence, l'équipe ne communiquera pas auprès des élèves leur répartition de l'an prochain, car quelques arrivées estivales peuvent tout chambouler...

Les listes seront donc affichées à la pré-rentrée.

Il arrive que quelques familles aient connaissance des répartitions qui correspondent alors à des suivis particuliers, notamment dans le cadre de la prévention du harcèlement ou de troubles d'apprentissage. La sécurisation affective de ces élèves à profils particuliers relève alors des aménagements pédagogiques, et non d'un privilège. L'idéal serait que chacun puisse quitter l'école en juillet avec cette connaissance, mais l'expérience nous a prouvés par le passé qu'il fallait rester prudents.

- ✓ **Mouvement des enseignants :** Une année scolaire délicate pour la classe de CE1-CE2 et l'absence répétée de Mme DENION, qui a déstabilisé de fait les élèves et les familles. Beaucoup de journées non remplacées. Quelques journées de décharge administrative en moins, et surtout du flottement dans le suivi des élèves. Une situation loin d'être idéale évidemment.

Les élèves de cette classe ont continué à travailler et à avancer dans leur programme, sans prendre trop de retard. Situation délicate pour les élèves « fragiles » qui seront accueillis avec une extrême bienveillance à la rentrée prochaine.

Pas de mouvement côté enseignants, excepté la situation d'Anais NORMAND, qui souhaite trouver un poste plus stable à la prochaine rentrée, peut-être à Aimé Césaire, ou ailleurs. L'équipe s'en verra attristée mais comprend très bien ce souhait.

Remerciements appuyés auprès des collègues pour leur investissement, notamment Vanessa GONCALVES, qui a tenu la classe avec beaucoup d'énergie et d'organisation, assumant bien malgré elle le partage de tâches qui ne lui incombaient pas nécessairement.

### 3. Suivi du projet d'école :

- Bilan des actions de prévention ou de traitement du harcèlement scolaire

L'école est désormais labellisée dans le dispositif pHare, c'est à dire formée pour appliquer le dispositif de prévention et de remédiation des situations d'intimidation. L'école Aimé Césaire n'échappe pas aux difficultés, avec 3 situations problématiques traitées ou en cours de traitement cette année. Un dispositif qui engage l'intégralité de la communauté éducative, avec à chaque fois un travail long et rigoureux, traité collégalement. 2 situations ont évolué très positivement, la 3ème est en cours.

- Partenariat avec le RASED
  - projet CPS. Présentation rapide des enjeux.

Que sont les compétences psycho-sociales ? Les CPS ont pour objectifs d'améliorer les relations à soi et aux autres. Facteur clé de la santé, du bien-être et de la réussite éducative et sociale, le développement des CPS est une piste stratégique que nous souhaitons développer en prévention en santé publique, en éducation et en action sociale. Elles regroupent des **compétences cognitives** (la capacité à avoir conscience de soi la maîtrise de soi la capacité à prendre des décisions), des **compétences émotionnelles** (la capacité à comprendre et identifier ses émotions et son stress, la capacité à réguler ses émotions, la capacité à gérer son stress, et des compétences sociales (la capacité à communiquer de façon constructive, la capacité à développer des relations (entrer en relation, savoir coopérer ou s'entraider...), la capacité à résoudre des difficultés

Nous avons eu la chance de pouvoir nous appuyer sur l'expertise de Solène Mabileau (enseignante G du RASED) qui a adapté son planning surchargé de prise en charge d'élèves (Mme Mabileau doit couvrir toute le territoire), d'abord pour nous former, partager ses connaissances, sa passion surtout, mais aussi des ouvrages et des ressources très riches. Chaque enseignant a pu tester une voie d'entrée qui lui convenait : littérature de jeunesse, théâtre, arts, ateliers philosophiques, photolangage... Les CPS étant travaillées à travers des postures et des mises en œuvre très particulières.

L'équipe travaillera sur l'élaboration d'un parcours déclinant une approche de ces CPS depuis le CP jusqu'au CM2.

Elle réfléchit également à une présentation de ce genre de pratique partagée avec les familles, notamment via les ateliers d'automne.

- Retour chiffré sur les aménagements proposés aux élèves et partenariat avec le RASED

Il est important d'aller au-delà d'un simple ressenti, en s'appuyant notamment sur des données chiffrées : l'année scolaire 2022-2023 à Aimé Césaire, ce sont :

- une quinzaine de PPRE (document pédagogique personnalisé)
- 5 équipes éducatives, dont deux en maternelle dans le cadre de la liaison GS-CP
- 7 équipes de suivi de scolarisation et PPS (situation de handicap), 3 situations en attente de traitement par la MDPH
- 7 interventions du RASED (pour une quinzaine de demandes environ), directement auprès des élèves : 5 prises en charge de type E, 2 en aide G, 2 bilans psychométriques et 2 observations réalisées par la psychologue scolaire.
- 1 projet de prévention harcèlement RASED (début d'année)
- 0 maintien. Chaque école est désormais seule décisionnaire des passages anticipés ou maintiens dans son école. L'équipe d'Aimé Césaire mise sur la dynamique de cycle pour permettre aux élèves d'avoir du temps et de la maturité pour s'emparer des compétences attendues.

Le RASED = Une aide concrète (directe auprès des élèves, ou indirecte auprès de l'équipe), précieuse, indispensable !

les réussites et difficultés de l'année, et donc les priorités à développer dans un avenir proche

Réussites :

- différenciation

- maintien de nombreux projets variés
- accompagnement des élèves à besoins particuliers
- les liaisons école-collège et GS-CP
- l'aide aux devoirs intitulée « Les p'tits cahiers » (prochaine AG vendredi 28 juin)

#### Difficultés :

- problèmes de non-remplacement (malgré les efforts de l'équipe de circonscription de Sainte-Pazanne).
- La gestion de l'aide humaine attribuée à certains élèves en situation de handicap d'AESH. Le calendrier des notifications attribuées par la MDPH télescope le calendrier scolaire. Concrètement, des attributions d'aide humaine tombent toute l'année, y compris lorsque l'intégralité des budgets sont déjà alloués au recrutement. Cela se traduit par une baisse des heures attribuées aux élèves déjà suivis pour les proposer à d'autres. Cela génère une hyper flexibilité des AESH qui reste peu acceptable et surtout peu satisfaisante. 2 élèves de l'école sont impactés. Il appartient pour l'instant à l'école de justifier cette baisse, ce qui reste là aussi peu acceptable pour les familles.

#### 4. Vie de l'école, bilans des projets :

- bilan classe par classe :
  - CE2 : Bois Tillac, USEP, Terra Botanica, natation
  - CE1-CE2 : Terra Botanica, natation, hygiène dentaire
  - CP et CP-CE1 : tutorat par les CM2, maison du Lac, temps forts dans le cadre de la liaison GS-CP, natation, cirque, infirmière scolaire
  - CM1-CM2 : porter secours, sécurité routière, festival de la BD, Handiclap, ateliers de prévention et d'éducation, spectacle collège, cross inter-écoles, webradio (financement A2LA Interamicale Laïque)
- fête de l'école samedi 22 juin
- randonnée pique-nique mardi 2 juillet, jusqu'à la Martinière
- 4 cycles d'intervention de l'infirmière scolaire : équilibre alimentaire / hygiène bucco dentaire / découverte et prévention des microbes / éducation à la sexualité.

Bilan des projets : beaucoup de variété, des intervenants de qualité, des axes motivants, des objectifs pédagogiques atteints, et surtout du plaisir partagé et des souvenirs communs.

Un grand merci à l'ALPE et au service Enfance-Jeunesse pour leur dynamisme et leur soutien.

#### 5. Sécurité : bilan des exercices de l'année

L'ensemble des exercices réglementaires a été effectué, à savoir exercices évacuation incendie, en présence d'un pompier à chaque fois, avec des modalités et des scénarios distincts à chaque exercice, ainsi que 2 exercices PPMS, exercices de confinement mimant une intrusion et des risques naturels (tempête en l'occurrence lors de l'exercice départemental du mois de novembre).

-----  
Remerciements appuyés à tous les parents, élus, ou acteurs du service enfance jeunesse, tous très investis dans la vie de l'école.

Il fait bon travailler ou apprendre à l'école Aimé Césaire !  
Qu'on se le dise !